

Communiqué de presse

PREPARER L'ETE : FRENCH BEE ADAPTE SES MESURES COMMERCIALES

French bee rend tous ses billets remboursables et modifiables sans frais

Paris, 11 mars 2021 – French bee, compagnie aérienne du Groupe Dubreuil, accompagne au plus près ses clients depuis le début de la crise sanitaire avec la mise en place de services pour leur assurer un voyage en toute sécurité. La compagnie propose des mesures commerciales encore assouplies pour tout billet acheté avant le 31 mars 2021 et annonce l'extension de son offre assistance COVID jusqu'au 31 août.

Depuis le début de la crise sanitaire Covid -19, French bee propose des services adaptés aux évolutions de la situation à ses clients. Ces services visent à faciliter le parcours client tout au long du voyage : des conditions sanitaires strictement appliquées à chaque étape du parcours, des billets 100% flexibles et une assistance COVID offerte.

100 % de flexibilité = un maximum de tranquillité

Pour tout billet acheté avant le 31 mars 2021 et pour un voyage depuis le 04 mars 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021, les billets sont 100% modifiables et remboursables.

- *Les billets sont modifiables sans pénalité (un réajustement tarifaire peut s'appliquer si le tarif initial n'est pas disponible).*
- *Remboursement : La demande de remboursement doit être effectuée au minimum 7 jours avant le départ du premier vol.*
- *Si les conditions tarifaires du billet n'autorisent pas un remboursement, le client recevra un avoir valable 1 an dont il pourra demander le remboursement à tout moment pendant 1 an à compter de sa date d'émission.*

Ces nouvelles mesures commerciales permettent d'anticiper un voyage dès à présent et en toute tranquillité.

L'assistance COVID offerte : un gage de sérénité

Les clients French bee bénéficient gratuitement d'une assistance Covid avec leur billet d'avion, pour tous voyages effectués jusqu'au 31 août 2021 sur l'ensemble du réseau de la compagnie. Dès le début du séjour, les frais de santé, d'hébergement et de modification de billets liés au Covid-19 sont couverts.

Cette assistance Covid permet un voyage en toute sérénité et ce, quel que soit le point de vente où le billet d'avion a été acheté.

Sophie Hocquez, Directrice commerciale de French bee, déclare : « La protection de nos clients et de nos personnels est et restera toujours notre priorité. Nous suivons au jour le jour, les évolutions de la situation et des différentes mesures qu'elles entraînent, afin de pouvoir nous adapter rapidement aux demandes de nos clients. Aujourd'hui, nous étendons nos mesures commerciales afin de leur permettre de voyager en toute tranquillité. ».

L'ensemble des mesures sanitaires commerciales French bee sont à consulter : [ICI](#)

Contact presse

French bee c/o Article Onze – Pauline Potiron
Tel : 07 88 58 16 97
Courriel : ppotiron@articleonze.com

A propos de French bee

1ère compagnie aérienne française low cost et long-courrier, French bee (précédemment French blue) est une filiale du Groupe Dubreuil. La compagnie propose depuis Paris-Orly 4 jusqu'à 10 fréquences par semaine vers La Réunion et 3 fréquences par semaine vers Tahiti en Polynésie française et San Francisco aux Etats-Unis*. French bee reliera également Paris à New York dès que les Autorités Publiques respectives des deux pays le permettront. French bee opère une flotte composée de 4 Airbus A350, sous pavillon français. www.frenchbee.com

* En raison de la situation sanitaire, French bee opère, en ce moment, 1 vol par semaine à destination de Tahiti via Vancouver.

A propos du Groupe Dubreuil

Le groupe Dubreuil a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros. Les activités autour de la Distribution comptent pour deux tiers du chiffre d'affaires et l'Aérien pour le tiers restant : Automobile (38% du CA), les Energies (8%), les matériels TP (10%), le Machinisme Agricole (10%), le Poids Lourd (1%), l'Hôtellerie et l'Immobilier (1%), et le transport Aérien avec Air Caraïbes et French bee (32%). www.groupedubreuil.com.

